

Assemblée des délégués du 28 novembre 2022

Présidence :	Elie Alexandre
Présents :	Bongard Serge Hotz Patrick Keusen Jean-Daniel Leuenberger Nicolas Ney Sébastien
Excusé :	Tapia Virginie Brasey Yvan Catano Sarah (consultante)
Comité directeur	Collaud Magali (caissière) Cotting Philippe Guerry Claude-Alain Guinnard Sébastien Lesquereux Emilie Rossel Serio Anne-Paule Savoy Nicolas Soutter Eric Sudan Benoît

Lieu : Ecole de Delley, Route de Portalban 16, 1567 Delley – 18h30

M. Alexandre Elie, président, ouvre l'assemblée à 18h30.

Conformément aux statuts de l'Association art. 10 al. 2, l'assemblée a été convoquée par le Comité de direction dans les délais légaux, par convocation personnelle, par courriel, affichage aux piliers publics et parution dans la feuille officielle du canton de Fribourg du 11 novembre 2022, selon l'ordre du jour suivant :

1. Salutations
2. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 18 mai 2022
3. Budgets 2023
 - 3.1 Présentation des budgets de fonctionnement
 - a) Rapport de la commission financière
 - b) Approbation

- 3.2 Présentation du budget d'investissement
 - CHF 80'000.- financement par emprunt pour le projet d'étude d'un nouveau bâtiment scolaire.
 - a) Rapport de la commission financière
 - b) Approbation
4. Nomination de l'organe de révision des comptes de l'Association intercommunale
 - a) Proposition de la commission financière
 - b) Approbation
5. Adaptation des tarifs de l'AES « Les P'tits Lacustres »
 - a) Présentation des nouveaux tarifs
 - b) Approbation
6. Informations et divers

1. Salutations

M. Elie salue les personnes présentes, et excuse Mme Virginie Tapia, M. Yvan Brasey et Mme Sarah Catano. Il nous informe que le point 5 : Adaptation des tarifs de l'AES «Les P'tits Lacustres », est reporté à la prochaine assemblée des délégués.

2. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 18 mai 2022

Le PV est accepté sans remarque.

3. Budgets 2023

3.1 Présentation des budgets de fonctionnement

M. Guinnard présente le budget de fonctionnement 2023 :

Scolarité obligatoire comptes 21 : augmentation dans le budget du camp de ski car la participation des communes est plus grande à la suite de l'annulation de la Runskicup.

Bâtiments scolaires comptes 217 :

- 2170.3010.00 Traitement du personnel : les salaires des employés n'ont pas été réduits mais ce sont maintenant les salaires nets qui sont comptabilisés au lieu des salaires bruts.
- Les coûts pour l'achat de matériel et d'exploitation et fournitures compte 2170.3101.00 vont diminuer car les charges sont moins importantes que lors de la période Covid.

- Compte 2170.3111.01 Achat machines et matériel terrain de sport : fr. 1'000.- au lieu de fr. 13'000.-. Un montant de fr. 10'000.- pour le liège a été reporté sur le compte 2170.3140.00 Frais entretien terrains, places et installation sport.
- L'augmentation du prix des pellets a été prise en compte dans la position 2170.3120.00 Achat combustible.
- 2170.3140.00 Frais entretien terrains, places et installations de sport : des devis ont été demandés pour installer un thermostat à la buvette et refaire la ventilation des vestiaires.
- 2107.3144.00 Frais d'entretien bâtiments. Un montant de fr. 8'500.- est prévu pour la pose de stores dans le foyer.
- 2170.4472.00 Locations salle et locaux : La Chanson de Chevroux va faire ses représentations dans la halle polyvalente ce qui représente une location bienvenue de fr. 8'000.-.
- 2170.4260.00 Remboursement de tiers et assurance : Sponsoring de la BCF fr. 5'000.- au lieu de fr. 10'000.- sur trois ans.

218 Accueil de jour : il est difficile de budgéter les montants, ce sont des estimations. Il y'a plus d'enfants, ce qui représente plus de coûts de personnel.

219 Administration scolaire

Amortissement planifié 2170.3300.40 de fr. 390'000.-. Pour les comptes 2022 un inventaire des bâtiments devra être fait.

Il ressort de ce budget une participation par commune de fr. 560'125.- soit une augmentation de fr. 5'000.- par commune par rapport à 2022

a) Rapport de la commission financière

La commission financière émet un préavis favorable

b) Approbation

Le budget est approuvé par l'assemblée

3.2 Présentation du budget d'investissement

Le budget d'investissement prévoit un montant de 80'000.- par emprunt. L'emprunt doit être remboursé sur 10 ans à partir de 2024. Si l'investissement devait se concrétiser, le taux d'intérêt serait de 3 % au lieu de 10 %.

Une réflexion sur un bâtiment s'avère nécessaire par rapport aux effectifs scolaires pour 2024.

a) Rapport de la commission financière

La commission émet sous l'aspect financier un préavis favorable

b) Approbation

Le budget d'investissement de fr. 80'000.- est approuvé par l'assemblée ainsi que le mode de financement par emprunt.

4. Nomination de l'organe de révision des comptes de l'Association intercommunale

a) Proposition de la commission financière

La commission financière propose Fiduflex comme organe de révision.

b) Approbation

L'assemblée approuve la proposition de la commission financière de nommer Fiduflex comme organe de révision.

5. Adaptation des tarifs de l'AES « Les P'tits Lacustres »

Ce point est reporté à la prochaine assemblée des délégués

6. Informations et divers

M. Sudan fait un retour sur la production photovoltaïque du bâtiment scolaire de Gletterens. Depuis l'installation en mars 2020 nous n'avons pas de retour sur l'énergie consommée. Le groupe E est venu contrôler et les relevés ont montré une anomalie dans les relevés de réinjection. Nous avons reçu une ristourne de plus de fr. 5'000.- de la part de groupe E.

M. Sudan nous donne quelques chiffres sur la consommation.

M. Sudan informe également les délégués que les radiateurs électriques de la buvette vont être optimisés en mettant un thermostat avec un automate qui permettra d'allumer le chauffage lorsque la buvette est utilisée. Sur le même automate il y'aura possibilité de régler les spots du terrain pour qu'ils s'éteignent automatiquement.

La ventilation des vestiaires sera également revue.

Les luminaires du terrain de skater ont été changés et remplacés par des full leds.

M. Elie remercie le comité directeur, les délégués ainsi que Mme Javet pour le travail effectué tout au long de l'année.

Ainsi fait à Gletterens, le 5 décembre 2022

Au nom de l'assemblée des délégués

La secrétaire
Anne-Claude Javet

Le Président
Alexandre Elie